

COMMUNE DE FONTAINE SOUS PREAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2022

Date de convocation : 26 septembre 2022

Membres en exercice : 15
Membres présents : 10

Bruno CARLIER, Dominique CHAMBON, Astrid CONSTANTIN, Francis DEBREY, Antoine FORGAR, Jean GOUVERNEUR, Linda GUITTET, Evelyne HUROT, Anne LANGARD, Laurent SUBLARD, formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés : Victoire DUFRESNE (avec pouvoir donné à Dominique CHAMBON), Emmanuel DEMOUGE (avec pouvoir donné à Laurent SUBLARD), Karine MAUREY (avec pouvoir donné à Linda GUITTET), Nadine LECOMTE (sans pouvoir), Philippe RUMINY (sans pouvoir).

Membres votants : 10
Membres représentés : 3

Présidence : Francis DEBREY
Secrétaire : Anne LANGARD

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS D'AIDE A L'AMENAGEMENT EN INVESTISSEMENT AUPRES DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE POUR FINANCER LES TRAVAUX DE L'EGLISE : REFECTION DE L'APPUI DU SOMMIER NORD/EST

Les travaux de l'église concernant la réfection de l'appui du sommier Nord Est à l'église doivent être réalisés pour un montant de 12 468,00 € HT sous la direction du Bureau d'Etudes de Haute-Normandie dont la mission s'élève à 900,00 € HT.

Afin de permettre à la commune d'entreprendre en 2022 ces travaux, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'habiliter Monsieur le Maire à solliciter le Fonds d'Aide à l'Aménagement en investissement auprès de la Métropole Rouen-Normandie (reliquat 2022 et attribution 2023 par anticipation) pour un montant de 5 295,78 €,
- D'adopter le plan de financement suivant :

▪ Montant total HT des dépenses :	13 368,00 €
▪ Reliquat FAA investissement 2022	6,89 €
▪ FAA investissement 2023	5 288,89 €
▪ Montant HT à la charge de la commune :	8 072,22 €
- De dire que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2022,
- D'autoriser Monsieur le maire à signer tous documents en résultant et à procéder aux travaux mentionnés.

POUR EXTRAIT CONFORME, LE MAIRE.



The image shows the official circular stamp of the Commune de Fontaine-sous-Preaux, Seine-Maritime. The stamp features a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by the text 'COMMUNE de FONTAINE-sous-PREAUX' and '(Seine-Maritime)'. A blue ink signature is written over the stamp.



PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

A ETABLIR EN DOUBLE
EXEMPLAIRE

**BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS
VALANT ACCUSE DE RECEPTION ***

COLLECTIVITE

COMMUNE DE FONTAINE-SOUS-PREAUX
PLACE DE LA REPUBLIQUE
76160 FONTAINE-SOUS-PREAUX

DATE ENVOI : 03/10/2022

Désignation des pièces : objet	Référence de l'acte (n° délib ou AR, DC, CO ... + N° + Date)	Observations éventuelles de pré- contrôle de légalité
Demande de subvention au titre du FAA investissement auprès de la MRN pour financer les travaux de l'église : réfection de l'appui du sommier Nord/Est	Délibération n° 2022/20	
Demande de subvention au titre du FAA fonctionnement auprès de la MRN	Délibération n° 2022/21	
Contribution au FAJ 2022	Délibération n° 2022/22	
Actualisation des tarifs du cimetière	Délibération n° 2022/23	
Avenant n° 2 à la convention de location de la cuisine de la salle des fêtes à la société A l'Estran	Délibération n° 2022/24	
Contrat groupe d'assurance des risques statutaires – Adhésion – Autorisation	Délibération n° 2022/25	
Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité	Délibération n° 2022/26	

CACHET DE LA COLLECTIVITE ET SIGNATURE :



le secrétaire.

CACHET DE RECEPTION DE LA PREFECTURE :

Le 02 Mars 1982

Document reçu le :

05 OCT. 2022

PREFECTURE DE
LA SEINE-MARITIME
DCL

*** seuls les documents répondant à l'obligation de transmission doivent être communiqués à la
préfecture**